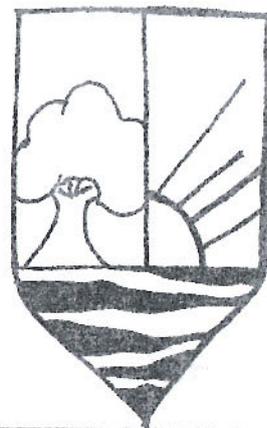


BUSSAC

info



Bulletin local - parution tous les 2 mois

Oct.

1983

N°4

SOMMAIRE

Pages :

- Editorial : du sang neuf :	2
- La vie de l'Association :	
. Compte-rendu de l'assemblée générale du Foyer Rural :	3
. Informations pratiques :	6
. Inauguration du Foyer Rural :	7
. Tennis de table :	7
. Jumelage :	9
. Football : réactions des supporters :	11
. Les Gentianes : travail et réussite :	12
. Musculation - Culture physique :	13
- Voyage scolaire :	14
- Accordéon, accordéon :	15
- Honni soit qui manigance :	16
- Affaires sociales :	18
- Les annonces :	21
- Les recettes :	21-22
- Le mot de M. Le Maire :	23
- Informations municipales :	24 à 27

, =+=+=+=+=+=+=

- . Responsable de la publication :	René	BOURAUD
. Conseillers à la rédaction :	Janine	CASTILLON
	Marie-Jo	CHAPUIS
. Illustrations :	Liliane	PENISSON
. Impression :	Bruno	ALLINAND
	Jean-Marc	ALLINAND
	Sylvia	CASTILLON
	Nicole	CHABOT

=+=+=+=+=+=+=

Handwritten text, mostly illegible due to fading and bleed-through. A small black dot is visible in the middle of the page.

Additional handwritten text at the bottom of the page, including what appears to be a signature or name at the bottom center.

EDITORIAL
*o*o*o*o*

DU SANG NEUF

Le 14 octobre s'est déroulée l'Assemblée Générale du Foyer Rural. Au cours de cette importante réunion, suivie par plus de 80 personnes, a été présenté le bilan d'une année de gestion.

Bilan largement positif, ne serait-ce que par la création de nouvelles activités qui ont vu le jour au cours de cette année 82-83, tels le journal local, la bibliothèque, la Section Football, la Section Musculation et Gymnastique Volontaire ou le Libo Photo.

Cependant, pour un certain nombre d'administrateurs, cette assemblée générale correspondait à une échéance, celle marquant la fin de leur mandat, ou à la démission qu'ils ont donnée.

Ils étaient 5 qui, pour raisons professionnelles ou familiales, ont décidé de s'arrêter. Trois parmi eux étaient des pionniers puisqu'élus lors dell'assemblée générale de janvier 80, ils avaient jusqu'ici toujours renouvelé leur mandat.

Leur départ, si nous le regrettons, permet d'accueillir de nouveaux participants, de renouveler les gens mais aussi les idées et pourquoi pas, d'insufler un courant nouveau encore plus dynamique. Merci Evelyne et Véronique, merci Christian, Pascal et Paul pour votre dévouement et toute l'aide que vous nous avez apportée pendant tous ces mois passés ensemble.

Nous savons que votre départ du Conseil d'Administration ne vous empêchera pas de continuer de participer à différentes activités et même de continuer à assumer des responsabilités au niveau des sections.

Nous espérons que cette pause volontaire vous permettra de reconstituer des forces nouvelles pour revenir dans quelque temps remplacer ceux qui aujourd'hui ont accepté de poursuivre la tâche entreprise en commun il y a déjà quatre ans.

Nos meilleurs souhaits de bienvenue vont aussi à ceux qui ont accepté de consacrer une partie de leur temps et de leur savoir-faire au profit de la communauté.

L'équipe du conseil d'Administration les accueille à bras ouverts car il y a du travail pour tous dans cette belle entreprise que constitue le Foyer Rural.

Comme pour le corps humain, cet apport de sang neuf doit revitaliser toute l'équipe qui, tonifiée par ce coup de fouet, va poursuivre le sillon commencé en 1980.

Le Président
Roland MONGET.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le vendredi 14 octobre 1983, à partir de 20 h 45, une centaine de personnes a assisté, dans la salle du Foyer Rural, à l'assemblée générale. On remarquait la présence de "pionniers", ceux qui faisaient déjà partie, il y a vingt ans, du très ancien Comité des Fêtes, aux côtés desquels de nouveaux venus faisaient leur apparition. Malgré sa taille, le président, Roland MONGET, devait se mettre debout pour voir tout le monde, et souhaitait à chacun la bienvenue. Monsieur BOUREAU présentait ensuite les excuses de M. CHAPUIS, maire, retenu par les obligations de sa charge.

Une question préalable était posée, afin de modifier les statuts du FR : l'article 1er concernant "le siège social, situé à la Mairie de Bussac". A l'unanimité, cet article est transformé et devient "l'association du FR a son siège social dans les locaux du Foyer Rural, Place d'ORON-LA-VILLE, à Bussac 17100 SAINTES". En fait, cette modification était réalisée depuis l'inauguration des nouveaux bâtiments.

Dans son rapport d'activité, M. BOURAUD précisait que le conseil d'administration s'était réuni en 1982-1983, le 1er vendredi de chaque mois pour organiser les différentes manifestations.

- Décembre : Arbre de Noël pour les enfants de l'école ;
- Janvier : repas offert aux personnes âgées ;
- Février : soirée théâtrale des Baladins du Roy-Yan ;
- Avril : Bals animés par la discothèque ESPACE ;
- Mai : Café-Théâtre avec les CLASSEES X, Fêtes des Bords de Charente ;
- Juin : remise des décorations pour le concours des Maisons Fleuries ;
- Juillet : participation aux jeux Intervillages à ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE ;
- Août : mise au point de l'inauguration des locaux du FP ;
- Septembre : organisation de la présente assemblée générale.

Le Secrétaire rappelait la création de nouvelles sections :

- Janvier : votre journal BUSSAC-Info ;
- Août : Musculation ;
- Octobre : Gymnastique Féminine,

Et annonçait la prochaine mise en fonction d'un Club du Troisième Age avec le concours de Jean-Pierre CATALA.

.../...

Puis, chaque responsable présentait les activités de sa section.

Pour le Tennis de Table, Paul PIMIENIA félicitait l'équipe première qui est montée en tête de championnat, parlait des nombreux jeunes inscrits à l'école et on applaudissait à l'arrivée des dames dans cette section. Il terminait par la nomination du nouveau président, Michel CHABOT.

Christian VIOLET insistait sur la bonne ambiance régnant entre les 80 participants au tournoi interne de Tennis. Une mention spéciale était accordée aux deux équipes inscrites en championnat et qui montent au classement.

Jean GUIER présentait les activités du Jumelage, toujours positives: un loto, une soirée repas ~~cansent~~, la réception en septembre de 29 Oronnais pour l'inauguration ; il annonçait pour juillet 1984 un voyage à ORON.

Madame CHAPUIS ouvrait les portes de la bibliothèque sur les quelques 850 volumes dont la moitié environ nous a été fournie par la bibliothèque centrale de prêt de la Charente-Maritime, le reste étant le fait de généreux donateurs (Familles FORT et DE LA TASTE) que l'on remercie. Nous savons que les soixante inscrits seront bientôt accompagnés de nombreux autres Bussacais de tous âges.

Le Président du Football, Roland GAGNARD, remerciait ceux qui sont venus donner "un coup de main à la pelle et à la pioche". Il rappelait que, pour tous les matches de championnat, l'entrée était gratuite, et précisait que pour les matches de coupe, le club était obligé de demander une participation aux spectateurs. Pour les 26 enfants de 6 à 14 ans qui constituent la relève de l'école de foot, il demande des adultes pouvant assurer l'encadrement.

Serge QUEYROI faisait part de la création récente de la Section Musculation, prévoyait des cours d'haltérophilie, et annonçait la présence d'un professeur diplômé aux séances de gymnastique féminine.

Les Majorettes, dont l'effectif de 15 reste constant, schéma peu sorties en 1982-1983. Mais leurs efforts ont été récompensés par un voyage au Mont-Dore.

Les Boules, mises en sommeil par l'absence de terrain, embourbé par les constructions, ont bien l'intention de se réveiller; grâce au dynamisme de leur nouveau président Michel MAILLET. celui-ci rappelle qu'au cours des quelques vingt sorties effectuées, les équipes ont tout de même remporté quatre coupes.

Yves POUPONNOT faisait le bilan pour le Comité des fêtes, qui, après la soirée Choucroute et le loto, distribuait des bouteilles aux anciens, organisait un concert avec la participation de l'école d'orgue TERRASSON, puis un voyage dans la forêt de Mervent. Il annonce, pour le 10 novembre, la projection d'un film sur la côte d'Ivoire, et pour une date ultérieure une soirée choucroute.

Et René BOURAUD gardait pour la fin le décompte des 160 abonnés à notre journal, présentait l'équipe et invitait à renouveler les abonnements au mois de janvier.

Lors du rapport financier, le trésorier France BEDOCHAUD jonglait avec les chiffres. Il y en avait pour presque toutes les sections, toutes les manifestations, les bénéfiques, les recettes, les francs succès, les demi-échecs ; ceux qui coûtent et ceux qui rapportent ; pour certains, le calcul n'a pas été encore fait et d'autre part, on sait qu'il y a déjà de l'avance. Bref, pour les détails, se reporter à la Trésorerie de chaque section, et savoir que le bilan est positif avec 79 790 F de dépenses pour 91 359 F de recettes.

Dans son rapport moral, Roland MONGET félicitait chaque section pour la densité de ses activités, appréciait l'état des finances, rappelait que nous faisons des envieux dans la région, tant par nos locaux, le nombre de nos associations, que la qualité de nos manifestations. Puis il annonçait des changements dans le conseil d'administration car 5 membres avaient manifesté le désir de se reposer un peu. Il s'agit de Mmes Evelyne BERNARD, Véronique GAUDIN, de MM. Pascal MONGET, Paul PIMIENTA et Christian VIOLLET. Que ces personnes trouvent ici les remerciements de tous et l'espoir que cette période de décompression leur sera bénéfique. Roland MONGET expliquait ensuite que, par tirage au sort, certains membres sortants étaient rééligibles et que, heureusement, ces places ne resteraient pas vides, car 18 candidats se présentaient :

ALLINAND Marie-C laude (sortant)

ALLINAND Bruno

BEDOCHAUD France (sortant)

CATALA Jean-Pierre

CHABOT Chantal

CHABOT Michel

CHABIRON Jean-Pierre

CHAPEAU Gilles

CHAPUIS Marie-Jo (sortant)

EMERIT André (sortant)

GARLOPEAU Yvette

GUITER Jean

MAURET Marie-Marceline

MENAUD Christian

MONGET Roland (sortant)

NOUGARET Claude

QUEYROI Serge

DE LA TASTE Dominique

Les élections se déroulaient dans un silence de cathédrale. Finalement, neuf personnes étaient élues. Il s'agit de MM. MONGET, CHABOT, Mmes ALLINAND, CHABOT, M. CATALA Mme CHAPUIS, MM. EMERIT, QUEYROY et BEDOCHAUD, qui rejoindront les neuf personnes déjà en poste au Conseil d'Administration.

Janine CASTILLON

-o-o-o-o-

INFORMATIONS PRATIQUES

Il est rappelé que pour toute activité, la carte du FR est obligatoire. Pour 83-84, les cartes seront mises à la disposition des adhérents qui pourront les retirer auprès des responsables de sections à partir du 1er.11.83 au prix de 25 F pour les adultes et 15 F pour les enfants de moins de 17 ans.

<u>Sections</u>	<u>Responsables</u>	<u>Horaires</u>
Bibliothèque.....	Mmes CHABOT, CHAPUIS MONGET, POMMIER	Mercredi 16 h-18 h 30 Jeudi 17 h-17 h 30
Football.....	M. Roland GAGNARD.....	Mercredi après-midi pour les scolaires
Tennis de table...	M. Michel CHABOT..... M. Paul PIMIENTA.....	Lundi 17 h) débutants mardi 17 h) mercredi 16 h 15 jeudi 18 h(adultes)
Musculation.....	M. Serge QUEYROI.....	lundi, mercredi et vendredi 18 h-20 h
Gymnastique..... féminine	Mmes DE LA TASTE,..... LABBE, GARLOPEAU.....	Samedi 15 h mardi 18 h 30
Majorettes.....	Mme LAGARDE.....	samedi 14 h 30-17 h

Pour tout renseignement, s'adresser aux responsables de chaque section.

-o-o-o-o-

Abonnés,

Nous vous rappelons que ce journal est VOTRE journal et nous attendons vos articles, vos suggestions, à adresser à Foyer Rural Municipal - Bussac.

Vous pouvez également nous communiquer vos petites annonces : ventes, achats, échanges, recherches...

INAUGURATION DU FOYER RURAL

. = .

Ne soyez pas étonnés de ne rien trouver dans ce numéro concernant l'inauguration du Foyer Rural et le baptême de la Place d'Oron-La-Ville, les 3 et 4 septembre dernier. Ils feront l'objet d'un numéro spécial agrémenté de photographies, qui paraîtra ultérieurement...

. : : : .

TENNIS DE TABLE : mise en place de
la saison 83-84.

L'assemblée générale de la section tennis de table du FR de Bussac a eu lieu le jeudi 22 septembre. Après avoir dressé le bilan de la saison passée, nous avons mis en place les équipes pour cette année, à savoir :

- une équipe de Régionale 3 (6 joueurs) ;
- une équipe de Départementale 3 (4 joueurs) ;
- une équipe UFOLEP de Départementale 3 (3 joueurs).

Ces trois équipes regroupent des joueurs licenciés qui pratiquent la compétition dans le cadre d'un championnat.

Mais nous avons pensé également aux joueurs plus intéressés par le tennis de table de loisirs : à leur intention, nous engagerons deux équipes de 3 joueurs dans le championnat cantonal de Saintes-Nord, qui regroupe quelques communes proches de BUSSAC (St Vaize, Foncouverte)

.../...

En ce qui concerne l'école de tennis de table, pour la formation des jeunes joueurs, nous avons fait un effort particulier d'encadrement, à savoir :

- . Le lundi à 17 h : un groupe de jeunes débutants encadré par Paul PIMIENTA ;
- . Le mardi à 17 h ; un autre groupe de jeunes débutants encadré par P. DOGNETON ou P. PAGE ;
- . Le mercredi à 16 h 15 : un groupe de jeunes encadré par Michel CHABOT.

Il est bon aussi de rappeler que le jeudi à 18 h la salle est ouverte à toute personne adulte qui a envie de jouer au ping-pong. Nous disposons de 4 tables dans une salle bien équipée au 1er étage du FR : n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Lors de l'Assemblée générale, il fut procédé à l'élection du bureau :

Président : Michel CHABOT

Vice-Président : Michel MAILLET

Secrétaire : Paul PIMIENTA

Trésorier : Daniel DOGNETON

Membre du Bureau : Marcel PELTIER

Responsables de la formation des jeunes :

Jean-Louis DANIAU

Philippe DOGNETON

Bruno MONGET.

En conclusion, Bussac est un club récent, qui a beaucoup de jeunes joueurs débutants ou peu expérimentés : c'est sur eux que nous comptons pour, dans un avenir proche, assurer l'indispensable relève des joueurs actuels. C'est pour cela que nous donnons la priorité à la formation des jeunes dans le cadre de l'école de tennis de table : c'est une tâche longue et difficile, parfois ingrate (il y a

des abandons: en cours de route) mais qui procure également de grandes joies quand un jeune arrive à "percer". Notre problème est donc double :

- Assurer la formation des joueurs débutants (c'est l'avenir) ;

- entraîner des joueurs pour les rendre compétitifs en championnat (c'est le présent).

Le secrétaire,
Paul PIMIENTA

La section tennis de table lance un appel aux habitants de la commune : le club a besoin d'un meuble de petite taille (genre placard avec tiroirs ou commode) fermant à clé pour ranger balles et raquettes. Si vous pensez pouvoir faire don d'un tel meuble au club, vous pouvez prendre contact avec un membre du bureau ou téléphoner au 93.54.43.

D'avance, merci.

= JUMELAGE =

Le Jumelage, vous connaissez ! Mais il paraît que beaucoup d'entre vous ne connaissent pas ceux qui s'en occupent, alors, nous allons parler de nous...

Le Comité de Jumelage existe depuis 1981. Nous sommes 14. Pourquoi 14 ? Tout simplement parce que, lors de la création de ce comité, 11 personnes (pas plus, pas moins), ont accepté de se joindre à J. CASTILLON, MJ. CHAPUIS, Pascal MONGET, qui s'en occupaient seuls depuis deux ans.

Qui fait partie de ce comité ? Depuis notre assemblée générale du 6 octobre 1983 : Janine CASTILLON,

.../...

Laurence CASTILLON, Nicole CHABOT, MJ. CHAPUIS,
Pascal COURTIN, Henri DANIAU, Josyane DEMAZOIN,
André EMERIT, Nicole et Jean GUITER, Martine MAILLET,
André MOHSEN, Marcel PELTIER, Jeannette SARDAIN.

Comment s'organise-t-il ? Non, nous n'avons pas de président. Pourquoi ? Pour plusieurs raisons : du temps de l'équipe restreinte (Castillon, Chapuis, Monget), il n'y avait pas de prérogative. Chacun travaillait selon ses capacités et sa disponibilité. Nous avons voulu continuer.

De plus, le Président suisse, François JAN, téléphonant tous azimuts (vous connaissez l'esprit frondeur des Suisses : si vous ne savez pas, demandez-donc à Guillaume Tell...!?) nous lui donnons ainsi plus de chance de tomber dans le "mille" sans que personne, dans le comité de Bussac, ne se sente lésé. Il y a donc comme dans le bon temps, 3 responsables :

- J. CASTILLON : Responsable de la Trésorerie
- MJ. CHAPUIS : "coordonatuer"
- J. GUITER : secrétaire.

Toutes nos décisions sont prises en comité et par le comité à la majorité absolue (souvent à l'unanimité)

Notre bilan : Satisfaisant. Toutes nos manifestations avec Suisses ou sans Suisse ont été réussies. En 82-83, nous avons reversé au Trésorier du FR une somme totale d'environ 6 000 F.

Nos projets : un parmi d'autres : un voyage en SUISSE au début de juillet 1984... Mais nous en reparlerons en temps voulu...

Sans modestie, nous souhaitons à toutes les sections du FR notre réussite. Des difficultés, nous en avons : avant chaque arrivée de nos suisses, nous connaissons l'angoisse et la perplexité !

Des critiques, nous en essayons. Mais maintenant, vous saurez si vous avez lu cet article (et inutile de lire entre les lignes) à qui les adresser. La responsable
MJ CHAPUIS

FOOTBALL : REACTIONS DES SUPPORTERS !
=====

Il fallait pourtant un courage hors du commun, ce dimanche 11 septembre, pour assister au match mémorable qui opposait la jeune équipe de Bussac aux valeureux défenseurs de Beauvoir-sur-Niort.

Pluie menaçante, vent glacial : tout nous incitait à nous contenter de la télévision. Malgré tout, portant chapeaux de pluie et bottes de caoutchouc, les spectateurs étaient au rendez-vous.

En dépit du nombre très restreint de ses supporters, l'équipe de Bussac marqua le premier but de la rencontre vers la fin de la première mi-temps.

La deuxième mi-temps était déjà bien entamée, lorsqu'un petit monsieur, surmonté d'une casquette et armé d'un carnet de billets, aborda les spectateurs. Persuadés qu'il s'agissait d'une tombola, nous nous apprêtions à lui réserver le meilleur accueil. C'est alors que le Monsieur, d'un air peu engageant, nous somma de lui donner 10 F.

Devant notre surprise, il nous obligea d'une façon cavalière à quitter le terrain. Nous étions à peine sur le parking qu'en des termes à la limite de la grossièreté, il nous chassa définitivement. Nous étions repérées. Il nous avait à l'oeil ! Les raisins de la vigne à Georges devenaient ceux de la colère...

Nous voyant perplexes, un Bussacais au courant nous expliqua que cette somme était destinée à régler les frais de déplacement des visiteurs. Comme si nous allions payer pour les adversaires de NOTRE équipe ! D'autant plus qu'aucune affiche ne précisait que le match était payant.

Un détail, certes, mais qui contribua à ternir quelque peu l'ambiance d'un match sympathique...

Elles ont pourtant l'esprit sportif, les vignes à Georges, mais ce jour-là, elles en ont vu des vertes et des pas mûres !

LES GENTIANES : TRAVAIL ET REUSSITE

Depuis le début de l'année, les Gentianes ont participé à de nombreuses manifestations, effectué des stages et enfin un voyage leur a été offert.

1 - Les stages :

Du 21 au 24 février, cinq majorettes (Sylvie et Béatrice LYS, Corinne et Carole BRETAUD et Patricia CHANCELLIE) se sont rendues à un stage de 1er et 2ème degré à CHANIER. Ce fut un premier stage d'encouragement et de perfectionnement.

N'ayant pas eu de réussite à la première fois, un autre stage a eu lieu à CHANIER du 5 au 8 avril. Cette fois-ci, Sèverine BERTON a été reçue. Quelques jours plus tard, Anne DUBOST, capitaine du groupe, a obtenu son premier degré en participant à un stage se déroulant à SAINTES du 11 au 14 avril.

2 - Les manifestations :

Le 26 février, un bal animé par Bob KYLER a eu lieu dans la salle des Fêtes de Bussac. A l'approche du printemps, les défilés commencent :

- Le 27 mars : défilé à NANTILLE ;
- Le 15 mai : festival à ST JEAN d'ANGELY ;
- Le 29 mai : festival à SAINTES ;
- Le 3 juillet : défilé aux jeux intervillages à ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE ;
- Le 10 juillet : kermesse à LE MUNG ;
- Le 13 juillet : défilé nocturne à ST PALLAIS.

3 - Le voyage :

A la suite de cela, les majorettes ont été récompensées par un voyage en Auvergne. Elles ont traversé la Bourboule, le Mont-Dore, monté au Puy de Sancy. Après avoir parcouru la Tour d'Auvergne, les Majorettes faisaient escale au Château de Val, qu'elles ont visité après le déjeuner. Ce château est édifié sur le Lac du Barrage de

BORD LES ORGUES. Après la visite du barrage et une promenade aux orgues de Bord, elles sont retournées à Bussac.

Les majorettes ont bien mérité ce voyage pour leur travail effectué au cours des déplacements.

Mme LAGARDE

Section MUSCULATION - CULTURE PHYSIQUE
=====

Le 11 août 1983, une nouvelle section du FR voyait le jour, la section "Musculatation". Au cours de cette soirée, nous avons procédé à l'élection du bureau qui se décompose comme suit :

- Président-Entraîneur : Serge QUEYROI - Rochefollet ;
- Vice-Président : Gérard MAGNERON - Les Guilloteaux
- Trésorier : Dominique DE LA TASTE - "
- Trésorier-Adjoint : Michel JACQUES : Les Motillons
- Secrétaire : Suzanne MAGNERON : Les Guilloteaux
- Secrétaire-adjoint : Christian MENAUD - Les Bacheliers.

Les entraînements ont été fixés de la manière suivante :

- Lundi de 18 à 20 h : musculatation, initiation à l'haltérophilie ;
- Mercredi de 18 h à 20 h : musculatation ;
- Vendredi de 18 h à 20 h : musculatation.

Les séances sont ouvertes à toutes et à tous. Venez nombreux entretenir votre forme.

Le 5 octobre 1983, une activité supplémentaire de la section fut créée : la gymnastique féminine.

Les cours seront donnés bénévolement par Madame DE LA TASTE, professeur Diplômé, assistée de Mmes LABBE et GARLOPEAU. Ils auront lieu le samedi à 15 h (Mme DE LA TASTE) et le mardi à 18 h 30 (Mmes LABBE et GARLOPEAU).

.../...

A noter : la date du premier cours :
samedi 22 octobre à 15 h.

Nous vous rappelons que pour participer à nos
activités, la carte du FR est nécessaire.

Un certificat médical serait souhaitable...

Bonnes courbatures !!!

Le Président,
Serge QUEYROI

VOYAGE SCOLAIRE

Jeudi 23 juin, vers 9 heures, 61 élèves des
cours de CE1, CE2, CM1 et CM2, encadré par 5 accompa-
gnateurs (Mme CASTILLON, Mlle COSTE, Mme MAILLET, Mme DEMA-
ZOIN et M. GUITER) se sont mis en route pour un voyage
attrayant et éducatif.

Après un arrêt sur le port de Royan et une vi-
site complète des nouveaux bassins, ce fut le phare de
la Coubre. Trois cents marches, c'est long, et certains
abandonnèrent en cours de route, mais quel magnifique
point de vue pour ceux qui arrivèrent au sommet !

Le pique-nique terminé, nous repartîmes vers
le zoo de la Palmyre. Sans jamais se lasser, les enfants
passèrent des girafes aux hippopotames, des lions aux
serpents et aux ours, sans parler des longues haltes
devant les singes qui croquèrent à profusion cacahouètes,
bonbons, chewing-gum, etc...Le spectacle des perroquets,
le bébé gorille, le repas des otaries furent autant de
pauses bienvenues car c'est grand, un zoo !

Encore un goûter rapide et mérité et tout le
monde remonta dans le car pour un retour à Bussac qui,
la fatigue aidant, fut particulièrement calme.

.../...

PISCINE :

En 83-84, les élèves de CE1 et CE2 bénéficieront de la piscine couverte de Saintes, dès le premier trimestre chaque mardi matin. Quant aux élèves de CM1, leur nombre oblige à faire deux groupes : ils accompagneront leurs camarades du CE1 une fois sur deux. Une somme forfaitaire fixée en Conseil d'Ecole sera demandée ultérieurement aux familles.

Classe enfantine :

Madame JEANNEAU, institutrice de la classe maternelle étant partie en stage, elle a été remplacée par Monsieur GUILLORY. Souhaitons à celui-ci un heureux séjour dans notre commune.

=====

ACCORDEON, ACCORDEON

Nous sommes partis une dizaine d'élèves de Bussac à 1 h du matin, un dimanche de juin pour participer à un concours du conservatoire d'accordéon à PARIS. Nous sommes arrivés au petit matin, pas très en forme mais avec beaucoup d'espoir. En arrivant avec notre lourd paquetage, nous avons été placés dans la salle puis appelés chacun à notre tour pour jouer sur scène devant le public et le jury. Quel trac ! Pendant la coupure du repas, nous avons vu la Tour Eiffel, fait une promenade dans Paris et nous avons vu la Tour Eiffel, puis nous sommes retournés au conservatoire. C'est à la fin de la journée seulement que nous avons eu nos résultats tant attendus. Quelle joie lorsque s'annonçaient les récompenses parmi lesquelles on citait : Stéphanie GENAT (coupe), 1er prix et félicitations du Jury, Orlane RICHE,

.../...

(coupe), 1er prix félicitations du Jury, etc, etc...

Nous avons repris le car ce même soir pour arriver à Bussac seulement à 4 h du matin. Et quelle joie pour moi d'annoncer ce résultat à mes parents !

Après avoir raconté mon voyage (et j'en avais à leur raconter), je me suis enfouie dans mon lit bien apprécié car j'étais crevée.

J'ai été tellement contente que je suis prête à repartir, très bientôt, pour le bouquet !

Orlane Riché.

HONNI SOIT QUI MANIGANCE...

Pendant que le monde se décompose en quatre continents, avec leur content de terres stériles et de ciel en ébullition, la rentrée nous a permis de nous re-familiariser avec l'odeur des cartables neufs et de la terre humide.

Chacun reprend ses activités habituelles ; le plombier revient d'un voyage d'affaires à Katmandou. Il était allé chercher des joints. La couturière rentre d'Angleterre où elle faisait la manche. Et sur le thème "racontez-vos vacances", le menuisier, nostalgique, repense à ses journées à la mer, quand il faisait la planche.

Les enfants retrouvent les bancs usés, les radiateurs et les fenêtres ouvertes sur un monde qu'ils n'auraient jamais dû connaître. Un monde fait d'ersatz d'hommes qui se prennent pour des grands mais qui resquillent et filent à l'anglaise. Une terre d'"adultes" où des illuminés, Tripoli pour être honnêtes, prennent leurs déserts pour des réalités sur un air de cha-cha-Tchad.

Un monde bizarre avec des choses curieuses, des femmes qui vieillissent avec des "cheveux blancs", mais des messieurs avec des "temps argentées". Un monde

.../...

dérisoire où les banalités sont rassurantes, où règne en maître l'infailible loi des âmes à prendre ou à blesser et où personne ne se souvient plus de ce petit monsieur qui savait tout mais qui ne disait jamais rien. Et comme il ne disait jamais rien, les gens avaient fini par croire qu'il était incapable de penser. Un simple d'esprit qui tiendrait la Terre à bout de bras, rien qu'à la force du poignet...

Quand ils regardent ceux qui savent très bien que l'on ne comprend rien et qui en rajoutent, juste pour se faire mousser, les écoliers ont bien de quoi se sentir l'âme en peine. L'âme en lambeaux. Lamentables.

En désespoir de cause, ils se retrouvent devant Sainte-Télé. Ignoble bourrause de crâne, sale menteuse qui les traîne par les yeux dans des pays de rêve où tout n'est que Guy Lux et volupté...

Mais les enfants sont comme les magiciens. Ils savent oublier la pluie débile qui se tord la cheville contre les caniveaux et les dimanches sinistres, serrés entre quatre murs.

Les enfants repoussent dans l'oubli les chiens galeux et les parias des bidonvilles. Ils taillent leur crayon sous les poussières de craie, ces drôles de petits bonshommes mi-citadins, mi-campagnards qui, comme tous les gamins du monde, s'écorchent les genoux contre une terre trop dure.

Pour trente seconde d'éternité, il serait merveilleux d'ignorer la mitraille et les traces de sang, dans la clarté fragile d'un tout début d'automne, et d'oublier le monde en se noyant dans l'absolue pureté du regard d'un enfant. Un regard-paysage.

Le monde continue. Et honni soit qui manigance.

Sylvia CASTILLON

Communiqué de la COMMISSION COMMUNALE des affaires
sociales

Admission à l'aide sociale

L'aide sociale est un recours (une aide) que la collectivité accorde à tous ceux qui, en raison de leur état physique et mental, de leur situation économique et sociale, ont besoin d'une aide.

Qui peut bénéficier de l'aide sociale ?

Deux conditions essentielles :

- L'insuffisance des ressources ;
- Etre Français et résider en France.

1 - Insuffisance des ressources :

Pour être admis à l'aide sociale, il faut être dépourvu de ressources suffisantes pour faire face à un état de besoin. L'insuffisance des ressources est appréciée soit par rapport à un plafond à ne pas dépasser, soit par comparaison à la dépense à effectuer.

Interviennent dans l'évaluation des ressources par la commission d'admission :

A - Les ressources personnelles du postulant quelle qu'en soit la nature (sauf la retraite du combattant et les pensions attachées aux distinctions honorifiques) ;

B - Le montant des créances alimentaires. C'est pourquoi tout postulant à une forme quelconque d'aide sociale doit fournir la liste des personnes tenues envers lui à l'obligation alimentaire : enfants, petits-enfants, et réciproquement parents et grands-parents.

Toutefois, cette obligation ne s'applique qu'au premier degré. Les petits-enfants par alliance ne sont pas tenus de fournir des aliments aux grands-parents de leur conjoint.

Par ailleurs, "lorsque le créancier aura manqué gravement à son obligation envers le débiteur, le juge pourra décharger celui-ci de tout ou partie de la dette alimentaire" (loi du 3 janvier 1972)

Exemple : enfant abandonné.

.../...

Les débiteurs d'aliments ne sont plus mis en cause pour l'aide aux handicapés et l'aide ménagère à domicile.

Pour permettre à la Commission d'Admission d'évaluer l'aide possible, ces personnes sont invitées à faire connaître l'intégralité de leurs ressources, ainsi que leurs charges particulières.

2 - Nationalité :

L'aide sociale reposant sur la solidarité nationale est en principe destinée aux Français.

Formalités - LA DEMANDE :

A qui l'adresser ? -

La demande est déposée à la Mairie ou au Bureau d'Aide Sociale du domicile du demandeur. Un dossier est alors constitué en utilisant deux documents distincts :

1 - un formulaire de base appelé dossier familial, valable deux ans, sur lequel se trouve indiquée la situation du demandeur ;

2 - Un feuillet mobile où figurent les renseignements complémentaires concernant la forme d'aide demandée.

La demande doit être signée par le demandeur.

Liste des pièces à fournir par le demandeur :

Les pièces justificatives sont collectées par le Bureau d'Aide sociale qui fait procéder par ses visiteurs-inspecteurs à une enquête sur les ressources et les charges du postulant et de leurs débiteurs alimentaires.

Le postulant doit produire :

1 - Le livret de famille ou une pièce d'identité ;

2 - La feuille d'impôt ou la copie de la déclaration modèle B ayant servi à l'établissement de l'impôt général sur le revenu ou une attestation de non-imposition.

3 - Les pièces justificatives de ses ressources : bulletins de salaire, talons de mandat et de pension, forfait, livret de caisse d'Epargne.

.../...

Pour les agriculteurs, indiquer la superficie cultivée et l'importance du cheptel.

4 - Les noms et adresses des personnes tenues à la dette alimentaire, ascendants ou descendants ;

5 - Une attestation de situation vis-à-vis de la sécurité Sociale (ou Mutualité Agricole) pour s'assurer que le postulant n'est pas exonéré du ticket modérateur (remboursé à 100 %).

S'il n'a jamais été affilié, il produira une attestation sur l'honneur de non-affiliation.

Nota : - les demandes

- d'aide sociale à l'enfance ;

- de prise en charge de frais relatifs à l'interruption volontaire de grossesse ;

- d'aide sociale aux tuberculeux ;

- d'aide sociale en matière d'hébergement, doivent être adressées directement au Préfet (c'est-à-dire à la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale : DDASS).

DECISION :

Après avis du Maire, qui est président du bureau d'aide sociale, votre dossier est transmis au Préfet (D. D. A. S. S.) pour instruction et examen par la Commission d'admission de l'aide sociale qui est SEULE habilitée à prendre une décision d'admission ou de refus.

Trois sortes de décisions peuvent être prises :

- Une admission totale ;

- Une admission partielle (dans ce cas, les limites sont mentionnées) ;

- Un rejet.

C'est la décision de cette Commission qui vous sera communiquée.

Date d'effet des décisions :

Les décisions prennent effet au jour de la demande, sauf pour les allocations qui prennent effet au premier jour de la quinzaine suivant la date du dépôt de la demande.

René BOURAUD

Administrateur de la Commission des

Affaires sociales et culturelles.

ANNONCES

Dame cherche travaux tous genres (garde d'enfants, ménages, etc...) à temps partiel ou complet. Faire offre à l'intéressée en téléphonant au :
74.22.74.

A vendre 200 F un vélosolex en état de marche et un casque. Téléphoner au 02.98.69.

Jeune fille recherche à louer chaussons de danse (demi-pointe) de préférence noirs. Taille 40. Téléphoner au 93.70.09 après 20 h.

RECETTES :

=====

Confiture de châtaignes :

- . 1 kg de châtaignes ;
- . 1 kg de sucre ;
- . 1 gousse de vanille ;
- . 1 verre d'eau.

Fendez l'écorce des châtaignes et mettez-les 5 mn dans l'eau bouillante. Epluchez-les. Mettez-les à cuire 30 mn à feu doux dans 1/2 l d'eau.

Egouttez, passez au moulin à légumes.

Pesez la purée et ajoutez-lui son propre poids égal de sucre, la gousse de vanille et le verre d'eau.

Faites cuire à feu doux, jusqu'à ce que la confiture prenne une belle couleur brune.

A vendre LANDEAU garni (sans panier), garniture à fleurs, de couleur bordeaux, 500 Frs.

BABY-RELAX avec petit pot, tablette, garniture à fleurs, 130 Frs.

S'adresser à Mme DOURSON "Les Chaumes" BUSSAC Tél:74.64.68

Pculet créole au Vieux Rhum et à l'Ananas :

Faites revenir un gros poulet salé et poivré en dehors et en dedans.

Lorsqu'il est bien doré, ajoutez deux gros oignons et deux échalottes hachées.

Flambez avec un verre à punch de vieux rhum, ajoutez deux cuillerées à soupe de jus d'ananas et une de jus de citron.

Couvrez et laissez mijoter pendant 30 minutes.

Ajoutez six tranches d'ananas coupées en dés. Rectifiez l'assaisonnement et laissez cuire une demi-heure ou plus selon la taille du poulet.

Servez le poulet découpé entouré des dés d'ananas avec un riz créole.

Très bon !

Acras Antillais (beignets de morue)

- . 225 g de morue ;
- . 200 g d'échalottes ;
- . 1 oignon, 2 gousses d'ail, 1 piment ou poivre fort, 1 cuillerée à soupe de persil et ciboulette hachés, 250 g de farine, deux oeufs, 1/2 l de lait, 1 cuillerée à café de sel.

Hacher la morue dessalée avec tous les ingrédients, laisser reposer 4 h.

Préparer la pâte en mélangeant la farine, le sel, les oeufs et le lait et laisser reposer 4 h. Faites-chauffer l'huile. Mélanger pâte et morue. Prélever de la pâte avec une cuillère à soupe, la glisser dans l'huile. Lorsque les beignets remontent à la surface les retourner avec une écumoire et les laisser dorer.

Egoutter sur une serviette. Servir chaud.

Bon à l'apéritif.

LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

3 SEPTEMBRE.....

Une date qui marquera, je pense, dans la mémoire de nombreux bussacais - dans la mienne en tout cas : l'inauguration du Foyer rural !

La présence des plus hautes personnalités du département : Préfet, Président du Conseil Général,..... le déplacement d'une importante délégation d'ORON-LA-VILLE, la participation exceptionnelle de la population de BUSSAC, un succès particulièrement dément, ont assuré la réussite de cette soirée (qui devait d'ailleurs se prolonger assez tard dans la nuit).

Si les discours furent un peu longs, la patience de chacun fut récompensée autour de la table des fromages et vin suisses, galettes et pineau charentais.

Mais pour la municipalité et le personnel communal cette journée marquait surtout l'aboutissement des efforts de tous pour assurer la réussite de cette entreprise : doter notre commune d'équipements de qualité.

Les clameurs de la fête se sont tues mais les lieux ne sont pas désertés pour autant : la salle de tennis de table continue d'attirer de nombreux amateurs; la gymnastique assouplit et muscles ses adeptes (il faudrait que je trouve le temps d'y aller!); la bibliothèque voit augmenter le nombre de ses lecteurs, les enfants de l'Ecole la fréquentent, des dons enrichissent sa collection; les courts de tennis sont régulièrement occupés; le terrain de football forme nos futurs champions tandis que les visiteurs souffrent souvent devant la jeune et vaillante équipe locale.

Les ouvriers d'entretien ont regagné les routes et finissent d'éliminer les ronces et épines qui avaient voulu profiter de l'occasion pour envahir les villages!

L'équipe municipale travaille à de nouveaux projets....

Guy CHAPUIS

I N F O R M A T I O N S M U N I C I P A L E S

Réunion du 02 Août 1983 :
oooooooooooooooooooooooooooo

- FOYER RURAL :

Après examen des devis des entreprises consultées, le Conseil Municipal décide de confier : - à Mr CUTULLIC, les travaux de peinture; - à Mr LECOMTE, les travaux de maçonnerie pour l'ouverture d'une porte de secours; - à Mr DEMAZOIN les travaux de menuiserie correspondant à cette ouverture, - à Mr SARDAIN, les travaux de branchement de l'éclairage extérieur.

- POSE DE PLAQUES :

Le Conseil municipal souhaite qu'il soit posé des plaques " Commune jumelée avec ORON-LA-VILLE " et " Place d'ORON " et charge le Maire de faire réaliser et poser ces plaques.

- ECOLE : ACHAT D'UN CHAUFFE-EAU

Le Conseil municipal constate la nécessité du remplacement du chauffe-eau de la cantine par un appareil d'un débit plus important, accepte le devis établi par Mr Garlopeau et souhaite que ces travaux soient réalisés pour la nouvelle rentrée scolaire.

- TRAVAUX DE REVETEMENT :

Le Syndicat ne pouvant exécuter les travaux de revêtement du Parc de Stationnement de la Salle Municipale dans les délais souhaités, le Conseil municipal décide de consulter des entreprises.

Réunion du 05 Août 1983 :
oooooooooooooooooooooooooooo

- ECLAIRAGE DU PARC DE STATIONNEMENT :

Le Maire présente au Conseil le devis établi par la Société MAZDA pour la fourniture de 5 candélabres, modèle Agate, équipés 125 W. mercure, pour un coût de 7.098 F (après remise de 40%).

L'installation sera assurée par l'Entreprise SARDAIN pour un coût de 2.497,12 F. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte les devis proposés par ces entreprises.

.../...

- EMPLOI TEMPORAIRE :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison de l'importance des travaux qui restent à exécuter au Foyer rural (dont l'inauguration est fixée au 3 Septembre), il conviendrait de pourvoir au remplacement du deuxième Ouvrier d'Entretien de la Voie Publique pendant la période de ses congés du 08 Août au 27 Août, soit 3 semaines.

Le Conseil Municipal constate cette nécessité et charge le Maire de recruter cet agent temporaire qui sera rémunéré au SMIC.

Réunion du 18 Août 1983 :

oo

- CHEMIN DU PETIT JARRY :

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une lettre de Mr MORELLEC, approuvée par Mme SAGOT et Mr HILLAIRET, par laquelle les signataires proposent l'abandon à la Commune de BUSSAC du chemin reliant leur propriété à la D.11.

Le Conseil municipal accepte cette proposition et demande la constitution d'un dossier d'enquête.

- REVETEMENT DU PARC DE STATIONNEMENT DELA SALLE MUNICIPALE

Le Maire présente au Conseil les devis établis par l'Entreprise MARCHAT-MONNIER et la SEC-TP pour le revêtement du parc de stationnement de la Salle Municipale.

Ces propositions étant très voisines, le Conseil Municipal décide de confier la réalisation de ces travaux à l'entreprise ayant fourni un descriptif détaillé.

- CONVENTION COMMUNE DE BUSSAC/ FOYER RURAL POUR L'UTILISATION DES LOCAUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS ANNEXES :

Ce projet étudié par le Conseil municipal le 28 Juin a été soumis à l'examen du Conseil d'Administration du Foyer rural et approuvé par celui-ci lors de sa réunion du 16 Août. Le Conseil municipal adopte ce projet.

Cette convention qui définit les conditions d'utilisation des locaux et équipements sportifs annexes sera signée par le Maire et le Président du Foyer rural le Samedi 3 Septembre à l'occasion de l'inauguration de ces installations.

.../...

* Foyer rural : travaux de mise en conformité :

Mr BEDOCHAUD rend compte au Conseil municipal des conditions dans lesquelles les prescriptions de la Commission de Sécurité ont été exécutées.

- RAMASSAGE DES OBJETS METALLIQUES USAGES :

Le Conseil municipal décide d'organiser un ramassage d'objets métalliques sur le territoire de la Commune. Les enlèvements seront effectués par les employés communaux avec l'aide des intéressés au début du mois de Novembre.

- VOIRIE :

* Travaux de débarnage :

A la suite d'une consultation auprès de l'Entreprise MARCHAT-MONNIER, Monsieur DANIAUD présente le devis établi par celle-ci pour la réalisation des travaux de débarnage sur les chemins du Grand Fief et de la Mare de l'Abbaye. Après délibération, le Conseil accepte le devis et charge Mr DANIAUD de faire effectuer ces travaux.

* Maisons fleuries :

Lauréats : 1er prix : Mr MIEGER Edmond
2ème prix : Mr MONGET Jacques
2ème prix : Mr MAZEMONDET Roger
3ème prix : Mr TRUDELLE Lucien
3ème prix : Mr BOUDEAU Jean
3ème prix : Mr AUDEBEAU Christian

- AFFAIRES SOCIALES :

* Transport des élèves à la piscine de SAINTES :

A la demande des Enseignants de l'Ecole et dans le cadre de l'enseignement sportif scolaire, le Maire propose au Conseil municipal l'étude de financement du transport des élèves à la piscine de SAINTES une fois par semaine pour l'année scolaire 83/84. Après en avoir délibéré, le principe de la participation des parents d'élèves ayant été admis en réunion de Conseil d'Ecole, le Conseil municipal accepte le devis proposé.

* Mise en place de secteurs d'Aide sociale :

Monsieur BOURAUD informe le Conseil municipal que la Commission du Bureau d'aide sociale a émis le voeu d'une mise en place de 4 secteurs sur la Commune de BUSSAC. Deux personnes seront désignées par secteur pour favoriser le contact, l'aide et l'information auprès des personnes âgées ou en difficulté.